

La production laitière doit baisser!

Vaste unanimité lors de l'audition extraordinaire des experts en commission agricole du PE

Bruxelles, le 27 mai 2016 : En commission agricole du Parlement européen mercredi soir, lors de l'audition extraordinaire des experts, une inhabituelle unanimité émergea au sujet des nouvelles interventions sur le marché en vue de brider la production laitière : à l'instar de nombreux membres de la commission agricole, les responsables des fédérations de producteurs European Milk Board et Via Campesina et du comité général de la coopération agricole COGECA s'exprimèrent en faveur d'une réduction rapide des volumes de lait au niveau européen.

Des critiques acerbes furent adressées au Conseil et à la Commission : l'enveloppe d'aide de 500 millions s'est avérée sans effet. Plutôt que de canaliser ces fonds de façon ciblée pour une réduction de la production, l'argent a été injecté au hasard dans la filière. « Se tourner les pouces en espérant un miracle » ne suffit cependant pas à stabiliser le secteur, de l'avis de l'eurodéputé James Nicholson. Manifestement, les mesures adoptées en mars par le Conseil Agriculture semblent être tout aussi incapables d'encourager les Etats-membres à modérer la production.

Revendications : une solution européenne et une compensation financière pour les producteurs

La teneur des échanges s'orienta vers une prise de conscience de ce qui faisait défaut, à savoir une solution européenne commune. « Nous, membres du European Milk Board, défendons le principe d'une renonciation volontaire des livraisons de lait qui compenserait l'allègement de la production d'un montant de 30 centimes/kg financé par des fonds européens », indiqua le président de l'EMB Romuald Schaber. Ainsi accompagnée, la mesure pourrait fonctionner sur une base volontaire et être rapidement efficace. Son financement ne poserait aucun problème puisque si on réduit la production laitière de 3 % comme le calcule la Commission européenne, les fonds nécessaires seraient plus ou moins équivalents à la somme des superprélèvements des deux dernières années d'application des quotas. En revanche, Via Campesina revendiqua l'institution d'une obligation de réduction mais souligna également la nécessité d'une compensation financière pour les producteurs.

European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124, bte 4, B-1000 Bruxelles
MwSt-Nr: BE0535.674.283

Tel.: +32 (0)2 808 1935
Fax: +32 (0)2 808 8265
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org



<https://www.facebook.com/europeanmilkboard.fr/>



Les discussions menées dans une salle de réunion bien remplie mirent clairement en lumière la nécessité, au vu de la situation désastreuse qui règne sur le marché, de ne plus perdre de temps et d'enfin passer à l'action. Sous le feu des critiques qui leur furent adressées, même Joost Korte de la Commission européenne et le ministre Van Dam, présent pour le Conseil, durent admettre que l'urgence était de mise. En prévision du prochain sommet des ministres de l'agriculture, le ministre Van Dam annonça déjà de nouvelles mesures qui pourraient éventuellement être financées par des moyens supplémentaires provenant du fonds de crise.

« Le Conseil et la Commission sont désormais invités à prendre des mesures de réduction de la production au titre de l'article 222 et à les accompagner de dispositions financières, » conclut le président de la commission agricole, Adam Siekierski en résumant les revendications exprimées lors de l'audition. Siekierski avait l'intention de présenter et demander ces mesures, dès la prochaine séance plénière au Commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan.

Contacts:

Président de l'EMB Romuald Schaber (DE): +49 (0) 160 352 4703

Direction de l'EMB Silvia Däberitz (DE, EN, FR): +32 (0) 2 808 1935



European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124, bte 4, B-1000 Bruxelles
MwSt-Nr: BE0535.674.283

Tel.: +32 (0)2 808 1935
Fax: +32 (0)2 808 8265
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org



<https://www.facebook.com/europeanmilkboard.fr/>

